

Écrit par le 22 novembre 2024

Carpentras, Entraigues, Malemort-du-Comtat, bilan de l'opération Police-Gendarmerie du 8 mars



Le mercredi 8 mars dans l'après-midi, le commissariat de police et la compagnie de gendarmerie de Carpentras ont mené une soixantaine de contrôles dans le centre ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorgue ainsi qu'à Malemort-du-Comtat. L'opération conjointe, qui a impliqué plusieurs dizaines d'effectifs, avait pour objectif d'occuper le terrain ; de neutraliser l'usage et le trafic de stupéfiants et de lutter contre l'insécurité routière.

Côté gendarmerie

En ce qui concerne la gendarmerie, deux équipes cynophiles spécialisées dans la détection des armes, billets et produits stupéfiants ont été mobilisées. Des points de contrôle fixes et dynamiques avec véhicules sérigraphiés et banalisés étaient déployés dans le centre-ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorgue ainsi qu'à Malemort-du-Comtat.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Résultat des contrôles routiers

Une soixante de contrôles ont été effectués permettant de relever diverses infractions : trois amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour détention de produits stupéfiants (quelques dizaines de grammes de résine et d'herbe de cannabis) ; une procédure relative à une détention de produit stupéfiant ouverte à l'encontre d'un mineur ; un port d'arme prohibé et un défaut d'assurance.



DR Photo Archives

Côté Police

Les effectifs ont été engagés (ceux de Carpentras, assistés par des renforts d'Avignon, un binôme de motards et deux équipages cynophiles) sur les quartiers sensibles, des Amandiers, au nord de Carpentras et, au sud, à proximité du Pous du Plan. Dans un deuxième temps, deux dispositifs fixes se sont positionnés près du Bois de l'Ubac avec la police municipale de Carpentras.

Le détail des opérations

Ces opérations de police ont permis le contrôle de 85 véhicules sur le créneau horaire 14h30- 16h30 ; deux découvertes de stupéfiants, dans des fourrés à proximité d'un point de contrôle des Amandiers, grâce à l'intervention du chien du régiment d'infanterie cynophile : il s'agissait de produit conditionné à la vente (35 pochons de cocaïne soit 22,1 g, 11 sachets d'herbe de cannabis soit 23,4g, et 25 doses de résine de cannabis soit 89,3g) ; l'immobilisation de cinq véhicules et la mise en fourrière d'un véhicule ; l'interpellation de trois individus (récidive de défaut de permis, infraction à la législation sur les stupéfiants, port d'arme - un couteau, conduite malgré annulation administrative de permis de conduire)

Ecrit par le 22 novembre 2024

; l'établissement d'une AFD ; le dépistage de stupéfiants de deux conducteurs ; 15 verbalisations pour diverses infractions (pneus lisses, défaut de contrôle technique, plaques non conformes, feux de routes non conformes, non port de ceinture, usage du téléphone, non présentation du permis de conduire, conduite malgré immobilisation.

Des opérations ponctuellement reconduites

La préfète de Vaucluse a félicité la Police et Gendarmerie et a évoqué la réédition de ce type d'opération.
MH



DR Photo archives